Le CESE a voté un avis sur l’éducation artistique et culturelle

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 23/09/2013

Saisine liée :
POUR UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DU SPECTACLE VIVANT : L’ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE TOUT AU LONG DE LA VIE
Plénière du 24 septembre 2013 en direct à 14h30

Présentation de l'avis intitulé "Pour une politique de développement culturel : l'éducation artistique tout au long de la vie", par Mme Claire GIBAULT, rapporteure au nom de la section de l'éducation, de la culture et de la communication

L’éducation artistique et culturelle (EAC) tout au long de la vie participe d’un ambitieux projet de société. On ne redira jamais assez, combien elle est fondamentale pour l’épanouissement de la personne et du citoyen. D’autre part, les pratiques artistiques collectives sont aussi les vecteurs d’un meilleur « vivre-ensemble » et équilibrent par leur corporéité les nouvelles activités numériques. Elles restent encore trop marquées par le capital culturel de chaque individu, notamment l’héritage familial et le diplôme.

Entre 1973 et 2008 la fréquentation des équipements culturels par les ouvriers a connu une baisse tandis que celle des catégories socioprofessionnelles les plus favorisées a augmenté. Ces inégalités d’accès à l’art et à la culture sont aggravées par des déséquilibres territoriaux, des inégalités sociales et de conditions de vie. Les initiatives dans les territoires dépendent de la volonté politique des élus et de la capacité financière des collectivités.
De plus, le prix de l’enseignement artistique spécialisé dans les conservatoires constitue un frein à la pratique des jeunes et des amateurs. Enfin, des stéréotypes de la représentation sexuée et le manque de mise en valeur de la « diversité » pèsent sur les pratiques artistiques.

«Dans l’enseignement supérieur, seules les associations d’étudiants proposent des activités culturelles»

L’EAC doit donc passer par une généralisation de la pratique artistique dès le plus jeune âge et être poursuivie tout au long de la vie. Cependant, l’école peine à remplir cette fonction. Cette situation résulte du recul des activités artistiques à l’école maternelle, de la faible structuration des enseignements artistiques à l’école élémentaire et du manque de pratiques artistiques collectives au collège et encore plus au lycée où elles ne deviennent qu’optionnelles. Dans l’enseignement supérieur, seules les associations d’étudiants proposent des activités culturelles.

«Les dispositifs spécifiques d’éducation artistique et culturelle manquent de cohérence et ne touchent que 10 à 20 % des jeunes.»

Les dispositifs spécifiques d’éducation artistique et culturelle manquent de cohérence et ne touchent que 10 à 20 % des jeunes. Les autres lieux de vie sont marqués par des initiatives intéressantes mais inégalement réparties sur les territoires.
Cette difficulté à toucher tous les publics tout au long de la vie est aggravée par une complémentarité insuffisante entre les différents acteurs de l’éducation artistique et culturelle, malgré leurs investissements. Les associations jouent un rôle essentiel en proposant des activités intergénérationnelles et d’animation des territoires. Elles soutiennent ainsi les pratiques amateurs qui sont une des clés de la dynamisation du développement culturel. Elles souffrent cependant de financements aléatoires.

«Les institutions culturelles peinent à renouveler leur public et à s’ouvrir à une plus grande mixité sociale.»

De leur côté, les artistes sont contraints par des règles qui ne permettent pas la reconnaissance de leurs interventions auprès de publics scolaires. Les institutions culturelles peinent à renouveler leur public et à s’ouvrir à une plus grande mixité sociale. Enfin, le manque de formation initiale et continue de l’ensemble des intervenants constitue un obstacle à la généralisation de l’éducation artistique et culturelle.

© - copyright CESE - Novembre 2026